

Sauvegarde des églises classées de Fontenay-le-Comte : point de situation

(01.03.2018)

-0-

Fontenay-le-Comte possède deux églises classées, construites au XV^{ème} siècle : ces deux églises constituent aujourd'hui des joyaux de l'architecture gothique (*dite «gothique flamboyant»*) dans le Sud-Vendée:

- l'église Notre-Dame de l'Assomption (*qui fut, notamment, cathédrale de l'évêque de Maillezais et de Fontenay-le-Comte de 1631 à 1648*), domine de l'élégante silhouette de sa flèche l'ancien bourg médiéval, sur la rive droite de la Vendée ;
- de taille plus modeste mais toute en proportions, l'église Saint-Jean-Baptiste se trouve sur la rive gauche, dans l'ancien faubourg des Loges qui regroupait l'ensemble des corps de métiers (*tanneurs et commerçants*), à l'extérieur des murs de la cité.

Avec l'aide de subventions des Pouvoirs Publics, la commune conduit actuellement sur chacune de ces deux églises une campagne de travaux prioritaires, de réparations d'urgence, et d'investigations, tant structurelles qu'archéologiques.

Pour chacun des deux édifices, les travaux d'investigations préalables portent en priorité sur l'étude de leurs structures respectives (*aplomb et stabilité des bâtiments et de leurs fondations*) : sur la base des résultats il est ensuite prévu d'élaborer un calendrier pluriannuel de travaux de restauration et de remise en valeur pour chacun des deux édifices.

L'ensemble des travaux est naturellement conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Fontenay-le-Comte en étroite concertation avec le Père François BIDAUD, curé affectataire des deux édifices, et l'association des Amis du Patrimoine Religieux de la Paroisse St-Hilaire de Fontenay.

Ainsi, l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a fait l'objet en 2016 d'une campagne de travaux d'urgence (*montant : 115.000 €*, dont un soutien financier de 35% de la part de l'Etat – DRAC Pays de Loire) et de mesures structurelles et « d'investigations complémentaires » (*montant : 140.000 €, dont un soutien financier de 35% de la part de l'Etat – DRAC Pays de Loire*). Cette campagne a permis de vérifier que la flèche (*qui date de la fin du XV^{ème} siècle*), ne présentait pas de défaut majeur dans sa verticalité et que les piles du clocher (*début du XV^{ème} siècle*) ne présentaient pas de défaut d'aplomb.

Sur la base de ce résultat rassurant, la commune travaille actuellement avec ses partenaires (*corps de métiers, curé affectataire, association des amis du patrimoine religieux*) à l'élaboration d'une première planification et d'une programmation à long terme de travaux de réparations et de restauration.

Les travaux prioritaires à lancer d'ici trois ans, devraient porter sur la consolidation des structures qui le nécessitent:

- restauration du portail Nord (*XVI^{ème} siècle*), et du collatéral Nord (*piliers : début du XVIII^{ème} siècle et voûtes : milieu du XVIII^{ème} siècle*);
- restauration de la chapelle dite « des Brisson » implantée sur le côté Sud de la première travée et fleuron de l'architecture religieuse de la Renaissance (*milieu du XVI^{ème} siècle*).

Au cours du dernier trimestre 2017, l'église Saint-Jean-Baptiste a également fait l'objet d'une campagne de mesures et d'investigations structurelles, pour un montant de 85.000€. Les résultats de cette campagne devraient être communiqués par la commune d'ici l'été 2018.

Sans attendre les résultats de cette étude de fond, le premier semestre 2018 sera consacré à la rénovation de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Jean, pour un montant budgété de l'ordre de 500.000€.

Dans un premier temps, il est prévu que le financement des travaux prioritaires soit assuré par la commune, avec le soutien éventuel du département et de l'Etat (*DRAC – Pays de Loire*). A terme, pour le financement de certains travaux spécifiques de restauration et d'embellissement, la commune envisage d'ores et déjà de faire appel à des opérations de mécénat.

Louis CAZAUBON
Responsable Commission « Edifices »